



ORANGE

Droit d'alerte CGT Victoire pour la sécurité dans les boutiques Orange

La CGT a déposé un droit d'alerte le 7 juin 2024, en demandant officiellement le blocage des appareils volés au niveau mondial pour assurer la sécurité des collègues en boutique.

La Direction d'Orange a répondu **favorablement** à cette demande.

Elle vient de l'annoncer ce mardi 9 juillet 2024.

DÉSORMAIS TOUS LES APPAREILS HAUTS DE GAMME VOLÉS DANS LES BOUTIQUES ORANGE SERONT BLOQUÉS MONDIALEMENT.

C'est une grande victoire pour la sécurité des collègues qui travaillent dans les boutiques Orange, et pour la CGT à l'initiative, sur la sécurité et les conditions de travail du personnel d'Orange.

La section syndicale CGT de l'AD.